

Règles d'utilisation de la marque BCI Algérie

*Comment utiliser notre
marque de certification
système*



BCi ALGÉRIE

Bureau de Certification International

1.1 Droits d'usage:

- Toute entité morale (entreprise ou collectivité...) certifiée, selon [les conditions générales de certification doc n°D4](#), peut utiliser, dès l'effet de certification un ou plusieurs logotypes de la marque BCI, à condition de respecter les exigences de ce présent document.
- Toute entité qui respecte les accords contractuels avec BCI,

La marque a pour objectif de certifier les domaines et secteurs des systèmes de management, la conformité des produits, processus et service

2. La marque BCI

2.1 La marque BCI est représentée par les différents logotypes suivants :



Le référentiel ISO 9001 recherche la satisfaction de vos clients par la mise à disposition de produits et services conformes à leurs attentes. La performance organisationnelle est recherchée par l'optimisation des ressources, dans le but d'atteindre les objectifs de la direction (Stratégie, maîtrise des coûts...)



Cette norme internationale prend en compte les principes de management de la norme ISO 14001 mais introduit votre engagement à identifier, évaluer les impacts environnementaux. Vous devez mettre en place des objectifs et cibles à travers un programme environnemental vous permettant de réduire voire supprimer les impacts environnementaux de votre société.



ISO 22000 est une norme internationale qui spécifie des exigences relatives à un système de management de la sécurité des denrées alimentaires. Elle garantit l'application de mesures de contrôle et de procédures adéquates pour assurer la sécurité des denrées alimentaires à travers l'établissement d'une communication efficace avec les parties intéressées, la mise en œuvre d'une approche basée sur les risques, l'établissement et le maintien de programmes préalables, de plans de contrôle des dangers (PrPO et CCP), la surveillance des performances du SMSDA et de la sécurité des denrées alimentaires, ainsi que la recherche et la réalisation d'opportunités d'amélioration continue.



L'ISO 26000 vise à fournir un engagement de responsabilité sociétal dans le cadre d'une démarche de développement durable.

Il est interdit dans la communication d'utiliser le terme « certification ». Utiliser plutôt le mot « [évaluation](#) ». exemple 'notre entreprise a été évaluée ISO 26000'.

IMPORTANT

La charte graphique doit être respectée. Vous pouvez agrandir ou diminuer la marque de manière proportionnelle. Le logo doit rester lisible et homothétique à l'original

2.2 Règles générales d'utilisation :

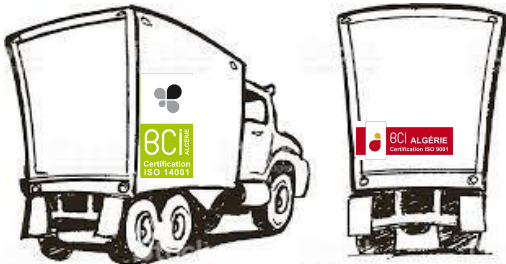
Le client certifié peut apposer la marque BCI sur tout support qui ne concerne pas le produit fini, exemple sur :



Les devantures de vos locaux. Enseigne de magasins, La signalétique des vitrines, Site internet



Sur tous vos documents de communication, plaquette commerciale



Sur les véhicules

2.3 Interdiction d'utilisation et autorisation exceptionnelle:

BCI ALGERIE n'autorise pas l'utilisation de la marque de certification du SMSDA sur le produit ou l'emballage du produit, l'emballage du produit auquel il est fait référence dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, 8.3, doit couvrir tous les emballages du produit, aussi bien l'emballage primaire (qui contient le produit) que tout emballage extérieur ou secondaire.

BCI ALGERIE n'autorise pas l'utilisation d'une mention sur l'emballage du produit indiquant que le client dispose d'un SMSDA certifié. Cela concerne tous les emballages du produit, tant l'emballage primaire (qui contient le produit) que tout emballage extérieur ou secondaire.



Sur un produit ou un emballage de produit visible par le consommateur ou de toute autre manière pouvant être interprétée comme une indication de la conformité dudit produit

INTERDIT



INTERDIT

Sur emballage contenant le produit fini



Produit fabriqué sous système certifié ISO 9001»

uniquement sur les cartons, palettes utilisées pour le transport des produits. Vous avez la possibilité d'écrire sur le carton de transport ou notice du produit:



RÈGLE GÉNÉRALE À RESPECTER
Éviter que la marque soit visible par un consommateur sur un emballage de produit

--	--

Vous devez vous conformer à nos exigences de certification lorsque vous faites référence au statut de la certification dans vos moyens de communication, tels qu'internet, brochures ou publicité et autres documents :

- ✓ La présentation ne doit pas porter à confusion sur la portée de certification et l'entité bénéficiaire,
- ✓ Ne faire aucune déclaration trompeuse concernant la certification,
- ✓ N'utiliser de manière abusive aucun document de certification, dans sa totalité ou en partie,
- ✓ Cesser, en cas de suspension ou de retrait de sa certification, toute publicité qui se réfère à un statut de certifié, comme exigé par BCI ALGERIE
- ✓ Modifier tout objet de publicité en cas de réduction du périmètre de la certification,
- ✓ Ne pas laisser utiliser la référence à la certification de votre système de management pour laisser supposer qu'un produit (y compris les services) ou un processus est approuvé par BCI Algérie,
- ✓ Ne pas sous-entendre que la certification s'applique à des activités et des sites non couvertes par le périmètre de la certification, et
- ✓ Ne pas utiliser la certification de façon que cela puisse nuire à la réputation de BCI ALGERIE et/ou du système de certification et compromettre la confiance que lui accorde le public.

CAS DES ACTIVITÉS LABORATOIRES

Si votre activité possède un laboratoire d'étalonnage ou d'essai, son accréditation n'est pas équivalente à votre entreprise certifiée. Vous ne pouvez pas apposer la marque de certification ISO sur les rapports d'étalonnage ou d'essai. Car ce ne sont pas les mêmes normes. Un laboratoire c'est généralement une accréditation selon la Norme ISO 17025 ou BPL (Bonne Pratique Laboratoire) car c'est une compétence et des moyens qui sont certifiés.

SURVEILLANCE

La surveillance des points énumérés ci-dessus s'effectue lors des audits de suivi et les autres moyens mis en place : écoute rapprochée, audit inopiné (si option validée) afin de traiter toute référence incorrecte au statut de la certification ou tout usage abusif des documents, des marque de certification ou des rapports d'audit.

2.4 Cas de suspension, réduction ou retrait

Suspension :

Votre certificat est suspendu, par exemple, dans les cas où

- ✓ votre système de management certifié a constamment ou gravement manqué au respect des exigences de la certification, y compris l'exigence relative à l'efficacité du système de management,
- ✓ le client certifié n'a pas permis la réalisation des audits de surveillance ou de renouvellement de la certification selon la périodicité requise, ou
- ✓ si l'organisme certifié a volontairement demandé une suspension temporaire.
- ✓ Tout manquement à la résolution des problèmes dans le délai établi par BCI Algérie doit donner lieu au retrait ou à la réduction du périmètre de la certification.

Lorsqu'elle est suspendue, la certification est provisoirement invalidée. Nous procédons à la modification du contrat notamment la résiliation en vous transmettant [un courrier d'explication](#). Vous devez expressément s'astreindre à toute promotion de sa certification. BCI Algérie rend accessible au public le fait de toute suspension de certification et prend toute autre mesure qu'il juge nécessaire.

Réduction du périmètre

BCI Algérie peut également réduire votre périmètre de certification si vous manquez constamment ou gravement au respect des exigences de la certification pour certains éléments relevant du périmètre de la certification.

Sur simple demande d'un tiers, BCI Algérie peut indiquer le statut de la certification du système de management d'un client, comme étant suspendue, retirée ou réduite, [un courrier en accusé de réception](#) sera émis.

Retrait du certificat

Votre certificat est retiré, lorsque :

- ✓ Délai de suspension est dépassé,
- ✓ Toute décision motivée de la direction suite par exemple à une plainte ou autre

Le client reçoit un courrier détaillé et motivé précisant l'invalidité du certificat et la procédure à suivre concernant le respect de la marque. Il est également informé qu'il ne pourra présenter une nouvelle demande de certification initiale qu'après **une période écoulée de 6 mois**.

2.5 Droit de propriété

Reste les propriétés de BCI Algérie la liste non exhaustive suivante :

- ✓ Marque, BCI Algérie
- ✓ Ses logos de certification

Tous les documents y compris, sans que cela soit limitatif, les rapports et certificats fournis par B.C.I Algérie et les droits d'auteur qu'ils contiennent sont et resteront sa propriété et le Client ne devra pas modifier ou présenter de manière inexacte le contenu de ces documents de quelque manière que ce soit.

L'utilisation du nom de société BCI Algérie ou de toute marque déposée à des fins publicitaires n'est pas autorisée sans l'accord préalable écrit de BCI Algérie.

BCI Algérie se réserve le droit de demander à toute personne ou entité de mener une action corrective, ou décider de la suspension ou le retrait du certificat, la publication de l'infraction et, si approprié, une action en justice.

3. Règles d'utilisation du certificat

Le(s) certificat(s) obtenu(s) est délivré selon un nombre d'exemplaires convenu dans le contrat de certification. Le certificat porte un holographe pour confirmer la qualité originale du document. L'entité bénéficiaire peut faire des copies du certificat pour un affichage interne.

Les impressions supplémentaires des originaux sont exclusivement réalisées par BCI selon la tarification en vigueur.

L'affichage ne doit s'effectuer que sur le périmètre de certification.

Entités multi-sites

L'entité certifiée ne doit utiliser la marque de certification que sur les sites certifiés.

Groupe et filiales

Lorsqu'une filiale est certifiée, la communication ne doit en aucun cas laisser penser que le groupe, ou autre filiale, membre du groupement est certifié.

Lorsque le groupe est certifié cela signifie que toutes les filiales ont fait l'objet d'une certification identique au groupe.